



Informations municipales



RAPPEL : SÉCURITÉ AUTOUR DE L'ÉCOLE RUE CHANTERAINÉ



De nouveau ce sujet revient d'actualité avec des constats de situations conflictuelles ces derniers temps lors de la sortie des élèves des écoles primaire et maternelles, rue Chanteraine.

Je rappelle, avec l'appui et la demande de la Gendarmerie, qu'un arrêté de circulation a été pris le 4 mars 2021 :

- Dans son article 1 il précise que la circulation des véhicules dans les deux sens est interdite, les jours d'école sur le tronçon de la rue Chanteraine, situé entre la ruelle du Four et les rues A Doury et de l'Angleterre, dans les créneaux correspondants aux entrées et aux sorties des classes soit :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 9h15, de 11h45 à 12h15, de 13 h15 à 13h45 et de 16h15 à 16 h45.

Cette interdiction ne s'applique ni aux services de secours ou de l'ordre, ni aux services de transports scolaires ni aux habitants riverains des immeubles n° 19-21-23-25-30-32-34 et 36 de la rue Chanteraine.

Cela veut dire que les piétons avec poussettes ou non n'ont pas à circuler ou à stationner sur ce tronçon de voie qui doit rester libre pour les divers services ou habitants riverains autorisés ci-dessus, vous devez rester sur les trottoirs.

- Dans son article 2 : il est indiqué que cette interdiction est matérialisée par la pose des panneaux clignotants « sens interdit » uniquement aux jours et horaires d'école indiqués également ci-dessus et que la Gendarmerie est chargée de l'application de cet arrêté et nullement des parents d'élèves intervenant plus ou moins brutalement auprès de riverains autorisés ou d'éventuels contrevenants.

Ce n'est pas la première fois que nous devons rappeler cette réglementation qui doit être respectée comme toute règle et qui appelle au civisme de chacun.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Le maire

RECENSEMENT



Les jeunes nés en janvier, février et mars 2009 sont invités à se présenter en mairie munis de leur **carte d'identité et du livret de famille des parents** pour leur inscription sur la liste de recensement avant le 31 mars 2025, à compter de la date anniversaire de leurs 16 ans.

REMISE DES RÉCOMPENSES FLEURISSEMENT ET ILLUMINATIONS

La remise des récompenses pour les concours de fleurissement et d'illuminations aura lieu le **vendredi 7 février à 18h30** à la salle des fêtes.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Pour cette édition du dispositif « **Les vacances créatives** », la bibliothèque de Juniville convie Nathalie Ketterer qui proposera deux séances d'**atelier de création de bande dessinée** sur la thématique du poète Paul Verlaine.

Ces deux séances permettront d'aborder la découverte et la culture de la « BD », la création d'une courte histoire, la pratique du dessin et les différentes techniques de mise en couleur. A l'issue des ateliers, les planches des BD seront exposées au sein du musée Verlaine de Juniville.

Venez partager cette expérience de création !

A partir de 10 ans. Participation obligatoire aux deux séances d'ateliers de 3h00.



CASERNE DES POMPIERS

Si vous avez envie d'une activité « valorisante et appréciée » au service de votre canton, de vos concitoyens, de vos proches ; si vous avez quelques disponibilités ; et si vous résidez dans les communes environnantes de Juniville alors rejoignez les sapeurs pompiers de Juniville/Châtelet et les 1345 SPV des Ardennes.



DON DU SANG

Une collecte don du sang aura lieu le **13 février de 15h à 20h** à Juniville à la salle polyvalente.



Vie associative

ASSOCIATION POUR LE JUMELAGE JUNIVILLE-CRAWINKEL

ÉTOILE SPORTIVE DE JUNIVILLE

La Compagnie des « Elles »
présente

**LA NOSTALGIE
DES BLATTES**

de Pierre
Notte

Mise en scène et jeu :
**Corinne Bodenschatz
Catherine Reibre-Polus**

**Dimanche 9 février 2025
à 16h00**
Salle des fêtes
JUNIVILLE (08310)

Entrée : 10 €
moins de 12 ans : 5 €

contact@lacompagniedeselles.fr
https://www.lacompagniedeselles.fr

LOTO
Etoile Sportive de Juniville

Samedi 15 février 2025

Ouverture des portes à 18h00
Début du jeu à 20h00

Salle des fêtes (Place de la Mairie)

Animé
par Betty

Buvette et
restauration
sur place

2 000 € EN BONS D'ACHATS

Pack à 25 €

- 1 plaque de 12 cartons
ou 2 plaques de 6 cartons
- 1 plaque de 6 cartons (lot surprise)
- 1 plaque de 3 cartons
- 2 bingos de 3
- Partie Royale

Tarifs hors pack :

- Plaque 12 cartons : 15 €
- Plaque 6 cartons : 8 €
- Plaque lot surprise : 4 €
- Plaque 3 cartons : 6 €



Réservation au 06.10.60.24.76



Informations diverses

INSCRIPTION DE NOUVEAUX ÉLÈVES NÉS EN 2022 ET AVANT POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2025 - 2026

Pôle scolaire Paul Verlaine
34 rue Chanteraine
08310 Juniville

1) Dans un premier temps, il vous faut procéder à l'inscription de votre enfant qui a lieu :

- Soit aux bureaux de la « **Communauté de Communes du Pays Rethélois** » : du Lundi au Vendredi de 9h à 12h à SAULT-LES-RETHEL : 03.52.10.01.14 (avenue de Bourgoin)
- Soit à la **Maison Relais de Juniville**
Matin : Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h ; mardi et jeudi de 8h30 à 10h
Après-midi : lundi et mardi de 13h30 à 17h30 et vendredi de 13h30 à 17h
à JUNIVILLE (nouvelle mairie)
- Ou encore sur le site de la CCPR à l'adresse suivante : <https://www.paysrethelois.fr/fr/les-inscriptions-scolaires.html>

Se munir de :

- Un justificatif de domicile (quittance d'électricité ou téléphone fixe, acte de vente du logement),
- Le livret de famille
- L'avis d'imposition N-1 du foyer
- Une attestation d'assurance extrascolaire,
- Un certificat de radiation de l'école fréquentée si l'enfant a déjà été scolarisé,
- Le carnet de santé de l'enfant

2) Et dans un second temps, l'admission de votre enfant se fait :

Auprès de Mme Fiquémont , directrice du pôle scolaire.

- en prenant contact par téléphone au 03 24 72 71 46 (si besoin messagerie 24h/24h), en appelant **les jeudis et vendredis , jours sans prise en charge d'élèves**.
- ou par mail : ce.0080476z@ac-reims.fr

Il conviendra **pour le 28 mars au plus tard** de retourner les fiches de renseignements et d'urgence dûment complétées par mail ou directement auprès de Mme Fiquémont ou encore en les déposant dans la boîte aux lettres verte du pôle scolaire . Il faudra joindre une copie ou un scan ou encore une photo lisible des documents suivants:

- _ le livret de famille (pages parents et enfants),
- _ les vaccins obligatoires du carnet de santé (à titre indicatif p 98)
- _ et éventuellement le certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée si votre enfant a déjà été scolarisé.

EN CAS DE DEMANDE DE DÉROGATION POUR UNE AUTRE ÉCOLE, VEUILLEZ EN INFORMER LA DIRECTRICE EN AMONT POUR LE 28 MARS ,SANS ATTENDRE LA RÉPONSE.

En juin aura lieu la visite du pôle scolaire pour les futurs élèves accompagnés de leurs parents. Vous veillerez à bien indiquer dans la fiche de renseignements une adresse mail pour pouvoir être recontactés pour la visite. En effet, des dates vous seront proposées et une inscription à la visite sera nécessaire pour permettre de réaliser une visite sans être trop nombreux.

NOUVEL ENTREPRENEUR

Juniville accueille un nouvel entrepreneur, **Max Pro Bâtiment** pour vos projets de serrurerie, menuiserie, plomberie et terrassement. Pour plus d'informations, vous pouvez le contacter au 06 68 82 60 98 ou vous rendre sur son site internet maxprobatiment.com



INTERVENTION 7J/7

NEUF ET RENOVATION

DEVIS GRATUIT

MENUISERIE INT/EXT	SERRURERIE	PLOMBERIE	TERRASSEMENT
VOLETS ROULANTS, FENÊTRES, PORTAILS, MOTORISATION	OUVERTURE DE PORTES, MISE EN SÉCURITÉ, CHANGEMENT DE SERRURES	DÉPANNAGE, SANITAIRE, CANALISATION, DÉBOUCHAGE	RACCORDEMENT, FONDATION, ASSAINISSEMENT



06.68.82.60.98  maxprobatiment@outlook.com

JUNI'STYLE COIFFURE ET ESTHÉTIQUE

Le salon Junistyle vous présente ses nouveautés : son SAUNA DÔME et son HEAD SPA JAPONNAIS, deux services de soin et de détente.

Sauna Japonais aux Infrarouges Longs et Pierres Minérales

L'efficacité des infrarouges longs couplée à l'énergie bienfaitrice des pierres minérales.
Détoxification, Minceur, relaxation, sommeil.




Offrez à votre cuir chevelu un soin d'exception avec Holispa!

Les Bienfaits du Holispa® POUR LES UTILISATEURS

Bienfaits physiques du soin

- Le rituel **stimule** la circulation sanguine, les glandes sébacées du cuir chevelu et la pousse des cheveux.
- A la fois **drainant, fortifiant, relaxant et purifiant**, l'holistic head spa donne de la brillance aux cheveux et apporte du volume.
- Effet " **détente frisson**" assurée.
- Décontraction musculaire** de la nuque et des épaules.
- Exfoliation, Nettoyage** en profondeur, **hydratation** de la peau.

Bien-être émotionnel

L'aromathérapie générée par la vapeur d'huile essentielle sélectionnée apaise les tensions et apporte une réponse ciblée et holistique.

L'HOLISPA grâce à ses jets permet aussi de donner une sensation de libération des pensées envahissantes par l'eau.

Bienfaits énergétiques du soin

Le soin stimule le **chakra coronal** qui est situé au sommet de la tête. Le chakra coronal est le symbole de l'éveil énergétique qui donne la sensation d'unité, de pleine conscience, relance l'énergie vitale et stimule la sérotonine. Il permet de faire le lien entre le corps physique et les 7 chakras.

Agenda

Le 9 février à 16h : Pièce de théâtre, “La Nostalgie des blattes” de Pierre Notte présenté par la Compagnie des “Elles” à la salle des fêtes.

Le 12 et le 15 février de 9h à 12h : “Les vacances créatives : Atelier BD” à la bibliothèque de Juniville.

Le 13 février de 15h à 20h : Collecte du don du sang à la salle polyvalente.

Le 15 février à 20h : Loto de l’Etoile Sportive de Juniville à la salle des fêtes.

